



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES FORMATIONS

Désignation

L'organisme de formation professionnelle est désigné centre de formation du Groupe AHNAC. Le siège social est situé Rue Entre Deux Monts 62820 Liévin. Le centre de formation met en place et dispense des formations intra et inter-entreprises, à Oignies et sur l'ensemble de la région Hauts-de-France, seul ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le centre de formation pour le compte d'un bénéficiaire. Toute commande de formation auprès du centre de formation implique l'acceptation sans réserve du bénéficiaire des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du bénéficiaire, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, le centre de formation s'engage à fournir un devis au bénéficiaire. Ce dernier est tenu de retourner au centre de formation un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du bénéficiaire, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Inscription

L'inscription n'est valable qu'à confirmation par mail du bénéficiaire. Suite à l'inscription, le bénéficiaire reçoit une convention de formation établie en deux exemplaires, à retourner signée.

Le bénéficiaire s'engage à fournir par mail les coordonnées des participants environ 1 mois avant le début de la formation. Une convocation précisant toutes les informations pratiques est envoyée environ 3 semaines avant le début de la formation directement au participant ou à son responsable hiérarchique le cas échéant. Le participant reçoit une attestation de présence en formation à l'issue de la formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros nets. T.V.A. non applicable, conformément à l'article 239B du CGI. Ils s'entendent hors frais de déplacement, de restauration. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le bénéficiaire bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le bénéficiaire est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où le centre de formation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une session de formation

L'annulation d'une session de formation est possible, sous conditions suivantes :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : rien n'est dû
- Dans un délais compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 50 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contactC2F@ahnac.com.

La demande de report de la participation à une formation peut être effectuée par le bénéficiaire, à condition d'adresser une demande écrite au centre de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, le centre de formation ne pourra être tenu responsable à l'égard des bénéficiaires. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès du centre de formation. Le bénéficiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le bénéficiaire au centre de formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Le centre de formation est en conformité avec les exigences du Règlement Général de Protection des Données.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre le centre de formation et le bénéficiaire, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Béthune.